



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-douzième session

192 EX/7

PARIS, le 13 août 2013
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABÉTISATION (2003-2012) ET RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LA PÉRIODE QUI SUIVRA LA DÉCENNIE

Résumé

En application de la décision 186 EX/5 (I) et comme suite au document 191 EX/4.INF.2, la Directrice générale soumet au Conseil exécutif un rapport sur la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et propose des recommandations pour la période qui suivra la Décennie.

Le présent document a des incidences financières et administratives pour le 37 C/5.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 21.

Introduction

1. En 2001, la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation : l’éducation pour tous (DNUA, 2003-2012) a été proclamée par l’Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 56/116 en tant que cadre global visant à garantir le déploiement d’efforts collectifs intensifs, ciblés et durables en faveur de la promotion de l’alphabétisation et des environnements alphabétisés. La vision de la DNUA, « l’alphabétisation pour tous », a reconnu la nécessité de créer des liens plus forts entre l’éducation formelle et non formelle, ainsi qu’entre l’alphabétisation des enfants et celle des adultes dans le cadre de l’élaboration des politiques et dans la pratique. Elle a été mise en œuvre par les pays et leurs partenaires de développement, guidés par leurs propres plans ainsi que par les cadres mondiaux, notamment le « Plan d’action international pour la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation (résolution 57/166 des Nations Unies, 2002) » et la « Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation – Cadre d’action stratégique international » (2009). Elle a pris fin le 31 décembre 2012.

2. Comme suite aux premières conclusions de l’évaluation de la DNUA contenues dans le document 191 EX/4.INF.2, le présent rapport fournit un résumé du rapport de l’évaluation finale de la Décennie élaboré conformément à la résolution de l’Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/65/183), dans laquelle le Secrétaire général de l’ONU est prié, en collaboration avec l’UNESCO, de réaliser une évaluation finale de la mise en œuvre du Plan d’action international pour la DNUA, assortie de recommandations précises pour la période qui suivra la Décennie. L’évaluation finale a été conduite sur la base des éléments suivants : les résultats de la réunion du groupe d’experts de la DNUA ainsi que des consultations organisées avec les États membres et leurs partenaires de développement en 2011 ; les rapports d’étape nationaux soumis par 129 pays dans le cadre du Rapport mondial sur l’apprentissage et l’éducation des adultes II (GRALE) et de l’évaluation finale de la DNUA (2012) ; les rapports précédents relatifs à la DNUA soumis à l’Assemblée générale des Nations Unies et aux organes directeurs de l’UNESCO, dont le rapport à mi-parcours de la Décennie (A/63/172) ; ainsi que d’autres documents pertinents.

L’alphabétisation dans un monde en mutation

3. L’alphabétisation concerne essentiellement la langue écrite comme moyen de communication et elle est perçue comme un continuum de compétences, des plus élémentaires aux plus avancées, acquises tout au long de la vie. En plaçant l’alphabétisation au cœur des efforts déployés à l’échelle mondiale pour atteindre l’Éducation pour tous (EPT), la DNUA a proposé une « vision renouvelée de l’alphabétisation », prenant en considération les « nouvelles compétences » nécessaires dans la société contemporaine, qui vont au-delà du concept traditionnel de l’alphabétisation en tant qu’ensemble de compétences en matière de lecture, d’écriture et de calcul¹. Au cours de la Décennie, la conception de l’alphabétisation par les pays a évolué et, dans de nombreux cas, s’est éloignée du concept traditionnel et de « l’alphabétisme fonctionnel »² dans les politiques et programmes concrets pour répondre à diverses exigences du monde contemporain en mutation³.

Progrès accomplis concernant les objectifs en matière d’alphabétisation et d’EPT

4. Parallèlement aux cadres et objectifs convenus au niveau international, notamment les objectifs de l’EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la DNUA a garanti un soutien à plus long terme en faveur de l’alphabétisation dans des domaines clés liés aux objectifs 3, 4, 5 et 6 de l’EPT. En outre, elle visait à enrichir les environnements alphabétisés et à améliorer la qualité de vie. Dans l’ensemble, la Décennie a été marquée par une progression

¹ UNESCO (1958) *Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l’éducation* dans Actes de la Conférence générale, dixième session.

² UNESCO (1978) *Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l’éducation*.

³ UNESCO (2013) Rapport mondial sur l’apprentissage et l’éducation des adultes II (GRALE II).

constante vers l'objectif 3 de l'EPT, qui est de répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes, ainsi que vers l'objectif 4 de l'EPT, qui consiste à réduire de moitié les taux d'analphabétisme chez les adultes, en dépit de la croissance démographique. Non seulement le taux d'analphabétisme des adultes au niveau mondial est passé de 82 % en 2000 à 84 % en 2011, mais le nombre d'adultes analphabètes a aussi chuté⁴. Le taux d'analphabétisme des jeunes a lui aussi augmenté progressivement, passant de 87 % en 2000 à 90 % en 2011, et le nombre de jeunes analphabètes a baissé.

5. Cependant, certains défis demeurent. En 2011, quelque 744 millions d'adultes et 123 millions de jeunes ne disposaient pas des compétences de base en matière d'analphabétisme. Même les pays développés comptent 160 millions d'adultes fonctionnellement analphabètes⁵. Il existe des disparités entre les régions, les pays et les populations. Si la tendance actuelle se maintient, 743 millions d'adultes vivant principalement en Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne et 98 millions de jeunes seront analphabètes en 2015. Selon les projections, seuls 30 pays sur les 134 qui disposent de données atteindront ou dépasseront l'objectif 4 de l'EPT, tandis que les autres pays manqueront cet objectif. Il est inquiétant de constater que les deux tiers de la population adulte analphabète soient encore des femmes en 2011, soit la même proportion depuis plus de 30 ans.

6. L'accès à l'éducation a augmenté et le nombre d'enfants non scolarisés a chuté de 108 millions en 1999 à 57 millions en 2011. Les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 5 de l'EPT sont encourageants, en particulier en ce qui concerne la parité des sexes dans l'enseignement primaire. Cependant, l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015 reste une réalité lointaine pour 29 pays⁶, et les disparités en termes d'accès, de fréquentation et de progression persistent entre les populations. La parité et l'égalité entre les sexes ne sont pas encore réalisées. En 2011, 57 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire et 69 autres millions en âge d'être inscrits dans le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés⁷. En outre, en dépit de progrès remarquables, 120 millions d'enfants en âge d'aller au primaire n'atteignent pas la quatrième année de scolarisation et les 130 millions d'enfants supplémentaires qui vont à l'école ne parviennent pas à apprendre les notions de base et sortent de l'école dotés de faibles compétences en matière d'analphabétisme⁸.

7. Des ressources internes et externes plus nombreuses ont été mobilisées en faveur de l'éducation. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont augmenté en moyenne de 2,7 % par an entre 1999 et 2010⁹. Entre 2009 et 2010, les dépenses budgétaires nationales consacrées à l'alphabétisation des adultes ont augmenté dans la moitié des 32 pays disposant de données, stagné dans six pays et diminué dans 10 autres. Entre 2002-2003 et 2010, l'aide versée à l'éducation a également augmenté de 77 % pour s'établir à 13,5 milliards de dollars des États-Unis, 5,8 milliards de dollars de cette somme étant allouée à l'éducation de base. Manifestement, il existe pourtant d'énormes déficits de financement qui freinent les progrès. Il est donc très important de mobiliser davantage de ressources et d'en faire le meilleur usage possible en vue de réaliser pleinement la vision d'un monde alphabétisé.

⁴ Cette section repose sur un document d'information de l'ISU de juin 2013 basé sur des données de 2011, sauf lorsque d'autres sources sont fournies. L'ISU calcule des moyennes régionales par décennie de recensement. Dans un souci de brièveté, les années 1990 et 2000 sont utilisées comme années de référence pour les décennies de recensement 1985-1994 et 1995-2004. Les données les plus récentes de la décennie de recensement en cours, 2005-2014, sont présentées comme les données pour 2011.

⁵ Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012.

⁶ Ibid.

⁷ Note de l'ISU (2013) sur les tendances des données relatives aux enfants non scolarisés et analyse.

⁸ Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012.

⁹ Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012.

8. Si les partenaires multilatéraux et bilatéraux ont soutenu l’alphabétisation en fonction de leurs avantages comparatifs, le secteur privé et la société civile ont joué des rôles importants en matière de fourniture de services innovants, d’organisation de dialogues sur les politiques, de sensibilisation et de mobilisation des ressources. Les universités, les instituts de recherche et les parlementaires se sont aussi avérés être des partenaires clés.

9. À l’échelle mondiale, une volonté politique plus ferme et un engagement renouvelé en faveur de l’alphabétisation se sont manifestés à travers plusieurs déclarations de haut niveau, le renforcement des cadres régionaux, l’intégration de la question de l’alphabétisation dans les politiques relatives à l’éducation et au développement, ainsi que la restructuration des systèmes de gouvernance. Les pays ont évolué vers une approche plus holistique de l’alphabétisation tenant davantage compte de l’éducation non formelle en tant que mode d’enseignement alternatif flexible, ainsi que des efforts déployés pour rapprocher les méthodes formelles et non formelles à travers des systèmes d’équivalence et des cadres de qualification. Les capacités institutionnelles ont été développées mais la pénurie d’enseignants qualifiés pour l’éducation formelle et non formelle reste encore un défi.

10. D’autre part, les environnements alphabétisés se sont améliorés, permettant à la population non seulement d’accéder à des matériels appropriés, mais aussi de disposer des moyens et possibilités de mettre en pratique, de maintenir et de perfectionner leurs compétences en matière d’alphabétisme, ce qui leur profite et bénéficie à la société. La progression des environnements alphabétisés virtuels, avec des technologies de l’information et de la communication (TIC) de plus en plus accessibles et abordables, a marqué un changement important. Les TIC sont devenues des outils efficaces pour favoriser l’alphabétisation, et il est de plus en plus admis que les compétences en matière d’alphabétisme devraient couvrir les compétences relatives au numérique et à l’information.

11. Au cours de la Décennie, on a assisté à un renforcement des systèmes d’information sur la gestion de l’éducation (SIGE) et à un intérêt croissant pour les aptitudes en matière de compréhension et les niveaux de compétence. Un plus grand nombre de pays ont participé à des évaluations internationales de l’éducation à grande échelle incluant des composantes sur l’alphabétisation¹⁰, et les résultats de ces évaluations ont montré une amélioration globale des compétences des enfants et des jeunes en matière d’alphabétisme. Parallèlement à cela, des initiatives telles que l’Équipe spéciale sur les mesures standard de l’apprentissage ou L’Apprentissage compte, ainsi que des évaluations à petite échelle, telles que les évaluations de la lecture dans les petites classes, ont contribué à mettre davantage l’accent sur la qualité de l’alphabétisation. Le Programme d’évaluation et de suivi de l’alphabétisation (LAMP) de l’UNESCO et le Programme de l’OCDE pour l’évaluation internationale des compétences des adultes ont été conçus et mis en œuvre en vue de remédier aux limites des statistiques traditionnelles relatives à l’alphabétisation des adultes.

L’UNESCO en tant que coordonnatrice globale et agence d’exécution

12. L’UNESCO a assumé le double rôle de coordonnatrice globale de la DNUA et d’agence d’exécution du Plan d’action international pour la DNUA. En tant que coordonnatrice, l’UNESCO a créé des structures d’appui, dont un groupe d’experts de la DNUA, diffusé des connaissances et des informations utiles, recherché une plus grande coordination de l’action, fait le plaidoyer de l’alphabétisation et assuré le suivi des progrès accomplis en matière d’alphabétisation. Elle a

¹⁰ Il s’agit notamment des évaluations ci-après : L’étude du Programme international de recherche en lecture scolaire, *Trends in International Mathematics and Science Study* (Enquête internationale sur les mathématiques et les sciences), le Programme international de l’OCDE pour le suivi des acquis des élèves, le Laboratoire latino-américain d’évaluation de la qualité de l’éducation, le Consortium d’Afrique australe et orientale pour le suivi de la qualité de l’éducation et le Programme d’analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN.

utilisé les mécanismes de coordination de l'EPT¹¹ comme des outils essentiels de coordination et de mobilisation, aux côtés d'autres tels que la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous et l'Initiative E-9 qui a porté sur l'alphabétisation en 2010 et 2011. La sixième Conférence internationale de l'éducation des adultes ([CONFINTEA VI], Brésil, décembre 2009) et ses activités de suivi ont vivement encouragé le renforcement de l'engagement et de l'action en faveur de l'alphabétisation des adultes. Des initiatives menées par l'UNESCO à l'échelle mondiale, telles que le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes, ont aussi favorisé l'action en faveur de l'alphabétisation. Plus récemment, l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), lancée par le Secrétaire général de l'ONU en 2012, contribue à catalyser des soutiens supplémentaires en faveur de l'alphabétisation et de l'apprentissage. D'autre part, l'UNESCO a joué un rôle essentiel en introduisant la question de l'alphabétisation dans les débats mondiaux et les débats menés actuellement sur le développement et l'éducation après 2015.

13. À mi-parcours de la Décennie, les activités de l'UNESCO ont donné une impulsion aux efforts collectifs. La Conférence de la Maison Blanche sur l'alphabétisation dans le monde, convoquée en 2006 par Mme Laura Bush, Ambassadrice honoraire pour la DNUA, et à laquelle ont participé 30 Premières Dames et 39 Ministres de l'éducation, a placé l'alphabétisation au sommet des priorités mondiales. Elle a été suivie par six « conférences régionales de l'UNESCO en faveur de l'alphabétisation dans le monde » (Qatar, Chine, Mali, Inde, Azerbaïdjan et Mexique ; 2007 et 2008) et par le symposium de la Maison Blanche sur la promotion mondiale de l'alphabétisation en 2008.

14. En tant qu'agence d'exécution, l'UNESCO a soutenu les efforts nationaux à travers l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE, 2006-2015), qui a été lancée en 2006 pour aider les 36 pays¹² les plus en retard dans la réalisation des objectifs en matière d'alphabétisation, ainsi qu'à travers le Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT (CapEPT), mis en place en 2003 pour aider 21 États membres dans le domaine de l'alphabétisation.

15. L'UNESCO a utilisé diverses plates-formes et occasions dans le cadre de son action de plaidoyer, notamment la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) et les prix internationaux d'alphabétisation qu'elle décerne (Prix d'alphabétisation Roi Sejong et Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation), et elle a collaboré avec S. A. R. la Princesse Laurentien des Pays-Bas, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'alphabétisation au service du développement, ainsi qu'avec d'autres de ses Ambassadeurs de bonne volonté. En 2009, la Semaine mondiale d'action en faveur de l'EPT de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) et la CONFINTEA VI ont renforcé la dynamique créée par les conférences mondiales et régionales, mettant en évidence la question de l'alphabétisation des adultes. Les organisations de la société civile ont continué de plaider énergiquement en faveur de l'alphabétisation.

16. En collaboration avec des pays et partenaires, l'UNESCO a joué un rôle clé dans le suivi des progrès accomplis en matière d'alphabétisation par le biais de son Institut de statistique (ISU) et de ses rapports mondiaux annuels de suivi sur l'EPT. L'Organisation a contribué à améliorer la mesure des compétences relatives à l'alphabétisme, notamment par le biais du Programme LAMP et de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA).

17. La DNUA a inspiré nombre de ces activités, qui ont créé une dynamique positive. Néanmoins, un impact plus grand aurait pu être obtenu si l'alphabétisation avait été mieux intégrée dans l'architecture mondiale du développement, notamment dans les OMD. Le degré de mobilisation des pays et partenaires a aussi varié en fonction de leur niveau d'appropriation.

¹¹ Notamment le Groupe de haut niveau sur l'EPT, le Groupe de travail sur l'EPT et la Réunion mondiale sur l'EPT.

¹² Il y avait 35 pays au départ, mais ce chiffre est passé à 36 avec la création du Soudan du Sud en 2011.

Vers une définition des priorités futures

18. La DNUA a suscité un optimisme prudent à l'égard des progrès accomplis en matière d'alphabétisation, a donné un nouvel élan et a amélioré la position de l'alphabétisation parmi les priorités nationales, régionales et internationales. Il reste toutefois un objectif relativement important qui n'a pas été atteint et qui exige une attention urgente et des mesures concrètes. Au niveau international, près d'un milliard de citoyens ne sont pas en mesure de prendre pleinement part au monde actuel qui repose sur des textes écrits parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

19. L'évaluation finale a mis en avant les domaines suivants pour une action future :

- (1) mobilisation d'un engagement politique et financier accru, garantie d'une action coordonnée grâce à la coordination, au plaidoyer et aux partenariats et intégration de l'alphabétisation dans la future architecture mondiale du développement en tant qu'impératif du point de vue de l'éducation et du développement ;
- (2) intensification des efforts déployés collectivement pour renforcer les systèmes éducatifs et les interventions, sur la base d'une approche de l'alphabétisation en trois volets – amélioration de la qualité de l'éducation de base pour les enfants et les adolescents ; fourniture d'autres modalités d'apprentissage pour les enfants non scolarisés, les adolescents et les adultes ; enrichissement des environnements alphabétisés – l'accent étant mis en particulier sur les personnes marginalisées et sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
- (3) édification d'une base de connaissances et d'une base technique solides, notamment révision des concepts des « compétences de base » et amélioration du suivi et de l'évaluation de l'alphabétisation.

20. Les progrès accomplis pendant la DNUA doivent être consolidés et prolongés au-delà de la Décennie. Les objectifs de la DNUA n'ayant pas encore été atteints, les États membres et les partenaires de développement sont vivement encouragés à poursuivre leur action en vue de créer un monde alphabétisé. Sur la base des principales conclusions de l'évaluation finale de la DNUA, il est recommandé à l'UNESCO de créer un partenariat mondial multipartite à l'appui des efforts nationaux afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs non atteints après la DNUA et de concrétiser la vision d'un monde alphabétisé, inclusif et durable. Les gouvernements nationaux, les partenaires, la société civile, le secteur privé et les universités pourraient coopérer en vue d'établir de nouveaux partenariats stratégiques à même de prendre des mesures concrètes pour transformer la vie de près d'un milliard de citoyens qui ne savent pas lire et écrire. L'UNESCO dirigera et appuiera une coalition de partenaires convaincus que l'alphabétisation peut changer les choses pour un monde plus inclusif, juste, pacifique et durable.

Décision proposée

21. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Avant examiné le document 192 EX/7,
2. Rappelant sa décision 186 EX/5 (I) et la résolution 65/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans laquelle le Secrétaire général, agissant en coopération avec la Directrice générale de l'UNESCO, est prié d'entreprendre une évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) et de présenter à l'Assemblée générale un rapport final sur la mise en œuvre du Plan d'action international, assorti de recommandations précises pour la période qui suivra la Décennie,

3. Prenant note du document 191 EX/4.INF.2, qui présente le processus et les premières conclusions de l'évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation,
4. Prenant acte avec satisfaction de l'évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation qui figure dans le document 192 EX/7, et prenant note également des progrès et réalisations accomplis par les pays et les partenaires de développement, ainsi que des domaines désignés pour une action future et des recommandations formulées,
5. Reconnaissant clairement qu'il faut intensifier les efforts afin de répondre aux besoins en matière d'alphabétisation et d'apprentissage des jeunes et des adultes, notamment des femmes, mais aussi renforcer la qualité et la pertinence de l'apprentissage,
6. Se déclare convaincu que l'agenda pour le développement post-2015 devrait souligner l'importance de l'alphabétisation tout au long de la vie et prévoir son intégration à une vision holistique de l'éducation ;
7. Notant avec satisfaction le rôle de l'UNESCO et sa contribution à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, et combien il importe que l'Organisation continue à jouer un rôle clé de coordonnatrice et de catalyseur dans la promotion de l'alphabétisation et des environnements alphabétisés,
8. Encourage la Directrice générale à poursuivre le processus d'élaboration d'une vision et d'un agenda de l'alphabétisation pour la période qui suivra la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, en consultation avec les États membres et les partenaires de développement, en vue de la création d'un partenariat multipartite mondial.